

## Ma propre plage

### Interprétation des données

Cette fiche est un complément aux fiches de données 1 et 2. Nous vous suggérons de contacter vos élus et vos journaux locaux (voir la lettre aux élus et le communiqué de presse) pour faire connaître à votre communauté les recommandations que cette fiche vous amènera à formuler.

Cette fiche vous fournit :

- des pistes de réflexions pour interpréter vos résultats et faire des recommandations aux élus, aux journaux et aux utilisateurs.
- des illustrations des plantes envahissantes et des problématiques riveraines pouvant affecter votre site.



#### Interpréter la problématique des déchets

##### Les déchets semblent-ils d'origine locale?

*Si oui, vous pourriez contacter et sensibiliser la direction et la clientèle du site ou du lieu d'où proviennent les déchets. Par exemple, obtenez la permission d'afficher les résultats de votre nettoyage (e.g. nombre de sacs de déchet, quantité de tel ou tel déchet) ou appeler le commerce d'où les déchets proviennent pour qu'ils installent une poubelle.*

- D'où viennent les gens qui fréquentent votre site? Font-ils parti de la population locale ou sont-ils des visiteurs venus de plus loin?
- Les visiteurs sont-ils des randonneurs, des cyclistes, des gens qui promènent leurs chiens, des chasseurs, des pêcheurs, des étudiants?
- Font-ils parti d'un club identifiable (e.g. club de chasse et pêche, groupe de marche)?
- Y a-t-il un restaurant/commerce à proximité d'où peuvent provenir les déchets? Pouvez-vous identifier un restaurant/commerce sur les emballages?
- Y a-t-il des chantiers de construction à proximité?
- Y a-t-il une marina ou un port à proximité?
- Est-ce que le site est reconnu comme un endroit pour « faire la fête »?
- Y a-t-il des festivals ou des fêtes organisés sur le site?

##### Les déchets semblent-ils venir d'ailleurs (vent, égouts, courant) ?

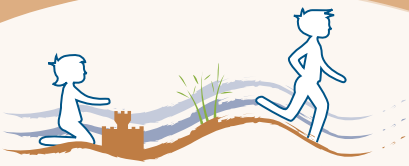
*Si oui, le problème est plus difficile à régler puisque vous ne pouvez pas agir directement sur lui. Cependant, il est important d'émettre vos recommandations à votre municipalité et à vos députés. S'ils ne sont pas informés du problème, ils ne pourront pas tenter de le régler.*

- Est-ce que votre site est dans une baie où le vent vient du large?
- Y a-t-il des égouts pluviaux ou sanitaires à proximité?
- Est-ce que la rivière pourrait transporter des déchets provenant de l'amont?

##### Les déchets pourraient-ils être liés à un problème de services de collecte?

*Si oui, contactez votre municipalité ou l'organisme gérant votre site. Vous pourriez leur proposer d'installer une poubelle de plus à un endroit stratégique. Peut-être ne sont-ils pas informés du problème?*

- Y a-t-il suffisamment de poubelles? Sont-elles faciles à trouver?
- Y a-t-il suffisamment de cendriers? Sont-ils faciles à trouver?
- Est-ce que les cendriers et les poubelles sont assez fréquemment ramassés?



## Ma propre plage

### Interprétation des données



#### Interpréter le bilan de santé

##### Est-ce que la bande riveraine est modifiée de façon importante ?

Si vous répondez par l'affirmative à certaines des questions ci-dessous, il est fort possible que votre berge ne puisse plus effectuer ses fonctions efficacement. Plusieurs solutions existent pour les lui rendre. On peut revégétaliser l'enrochement, cessez de couper la végétation à moins de 15 m du cours d'eau, planter des arbres et des buissons ayant des racines étendues.

Allez voir le site [www.banderiveraine.com](http://www.banderiveraine.com) pour en savoir plus.

- Y a-t-il un muret de béton ou un enrochement non revégétalisé ?
- Est-ce que le bord du cours d'eau est recouvert de gazon ?
- Peut-on voir le sol en dessous des plantes ?
- Est-ce que la végétation est coupée à moins de 15m du bord ?

##### Est-ce que votre berge est érodée de façon importante ?

Si vous répondez par l'affirmative à certaines des questions ci-dessous, votre site pourrait être atteint d'une forte érosion.

Dépendamment de la source provoquant l'érosion, plusieurs solutions existent pour la contrer. En premier lieu, la bande riveraine doit être réhabilitée en plantant des arbres et des buissons. Ensuite, si les courants sont en cause, il peut être utile d'installer un enrochement revégétalisé. De plus, si la pente est importante, il peut être utile de l'adoucir, d'installer des barrières de bois et de revégétaliser le tout. Finalement, si le piétinement est en cause, on devrait concentrer l'accès à la berge là où l'érosion sera le moins problématique (e.g. sur les sols rocheux en pente douce, sur les quais, loin des frayères et des herbiers).

- Avez-vous coché plusieurs signes d'érosion ?
- La pente est-elle importante ?
- Quelle est la cause de l'érosion ? Est-ce les vagues des bateaux, le piétinement des visiteurs, le courant ?

##### Est-il possible d'éliminer les espèces envahissantes présentes sur votre site ?

Si vous répondez par l'affirmative à certaines des questions ci-dessous, c'est qu'il est encore possible de vous débarrasser des plantes envahissantes qui se trouvent sur votre site. Contactez le comité de bassin versant de votre cours d'eau ou le Comité ZIP de votre région pour obtenir leur aide. Ils pourront entre autre effectuer un suivi de la population année après année. En effet, il faudra retourner au même endroit pendant plusieurs années pour enlever les nouvelles pousses jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de graines dans le sol. Si vous désirez enlever les plants vous-même, voici la marche à suivre : Demander la permission au propriétaire. Ensuite, arracher les, puis faites les brûler (ou sécher) pour bien les tuer. Éviter de les composter. Prenez soin d'arracher les plantes en entier puisqu'elles peuvent se reproduire par bouturage.

- Est-ce que le nombre d'individus est petit ?
- Sont-ils concentrés en un seul endroit ?
- Sont-ils faciles à atteindre ?

##### Avez-vous observé de la châtaigne d'eau ou de la renouée japonaise ?

Ces plantes sont très envahissantes et ont un impact négatif important sur les écosystèmes aquatiques. Il est impératif de s'en débarrasser au plus tôt. Avertissez un organisme de conservation de votre région qui pourra effectuer le suivi de la population.



# Interprétation des données



## Illustrations des problématiques

### Identification des signes d'érosion



Racines d'arbres  
mises à nues



Sol dénudé de sa végétation



Berge verticale nue



Traces verticales sur les arbres

### Identification de certaines plantes envahissantes aquatiques et riveraines du Québec



1 - Butome à ombelle



2 - Châtaigne d'eau\*



3 - Hydrocharide grenouillette



4 - Myriophylle à épis



5 - Phragmite



6 - Phalaris roseaux



7 - Renouée japonaise\*



8 - Salicaire pourpre

\*\* La châtaigne d'eau et la renouée japonaise sont deux espèces très néfastes qui devraient être éradiquées le plus tôt possible. Avertissez un organisme de conservation de votre région.

Crédits photographiques (consultés le [www.mapropreplage.com](http://www.mapropreplage.com) pour connaître les droits rattachés à ces images) :

Plantes envahissantes : 2,3,4 Otto Wilhelm Thomé; 5 Comité ZIP Ville Marie; 6 Mollivan Jon; 7 Michael Gasperl; 1,8 Christian Fischer.

Signe d'érosion : Louise Morin, Comité ZIP Ville Marie.